

Brésil : la FIV, pas toujours sans scrupules

Author : Jeanne Smits

Categories : [Divers Jeanne smits](#)

Date : 21 mai 2011

Un médecin brésilien spécialiste de la fécondation *in vitro* (FIV) est soupçonné d'avoir triché lors de l'implantation d'embryons en ne respectant pas l'identité des parents. Roger Abdelmassih, actuellement en fuite après avoir été convaincu de 39 viols et agressions sexuelles sur des femmes entre 1995 et 2008, aurait implanté des embryons qui n'avaient aucun lien biologique avec leurs « parents » clients de sa clinique très réputée, et très chère, qui se vantait d'obtenir 50 % de réussite après une FIV chez les femmes de moins de 35 ans.

Parmi leurs clients célèbres : le joueur de football légendaire, Pelé.

C'est la revue *Epoca* qui révèle cette nouvelle affaire qui frappe un homme de 67 ans déjà condamné l'an dernier à 278 ans de prison pour divers crimes et délits sexuels (les peines s'additionnent, mais le maximum exécutable est de 30 ans) : une enquête du ministère public de la région de São Paulo aurait ainsi permis d'établir que plusieurs des 8.000 bébés « fabriqués » dans la clinique avaient des ADN incompatibles avec au moins un ou deux parents, là où existait une promesse de faire naître des enfants des deux parents, éventuellement malgré une suspicion de l'infertilité du mari.

L'un des couples affectés assure que lorsqu'un doute avait surgi dans l'esprit du mari, qui avait dit lors d'une consultation avoir l'intention de faire vérifier l'ADN de ses jumeaux à naître, le Dr Abdelmassih les avait expulsés de son bureau. La femme assure même que le bon médecin lui a donné, au rendez-vous suivant, deux comprimés à avaler : s'étant sentie mal après le premier, elle n'avait pas avalé le second : il s'est avéré qu'il s'agissait de pilules abortives, qui n'ont pas eu d'effet du fait qu'elle n'avait pas ingéré la dose complète.

Le test ADN après la naissance devait en effet établir que les jumeaux étaient bien de la mère, mais non du père.

L'histoire s'était achevée par une négociation, le médecin acceptant de payer une forte somme pour que le couple fasse une déclaration antidatée établissant qu'il acceptait un don de sperme pour la procédure de FIV. Mais un divorce allait suivre, le père s'occupant seul de ces enfants qui n'étaient pas les siens, parce que la mère avait été « traumatisée » par l'affaire.

D'après *Epoca*, le taux élevé de réussite des FIV dans la clinique serait lié à ce recours, qui pourrait bien être fréquent, à des embryons étrangers à au moins un membre du couple.

Sources : [ici](#), et [BioEdge](#).

Riposte-catholique

La réinformation catholique au quotidien

<http://www.riposte-catholique.fr>

© [leblogdejeannesmits](http://leblogdejeannesmits.com).